

# TROPHEE REGIONAL DES BOUCHE du RHONE

« Souvenir Marie Antoinette »

Ecole de Cyclisme

Saison 2022



## DANS LE CADRE DU SAVOIR ROULER

### 1. CATEGORIES

Pré-Licenciés : 2016 à 2017 – De 5 à 6 ans dans l'année

Poussins : 2014 et 2015 – De 7 à 8 ans dans l'année

Pupilles : 2012 et 2013 – De 9 à 10 ans dans l'année

Benjamins : 2010 et 2011 – De 11 à 12 ans dans l'année

### 2. DATES ET LIEUX

<u>Date</u>	<u>Discipline</u>	<u>Lieu</u>	<u>Club Organisateur</u>
Samedi 16 avril	Piste	Port de Bouc	Vélo Club Saint Antoine la Gavotte
Dimanche 29 mai	Route	Les Pennes-Mirabeau	Vélo Club Saint Antoine la Gavotte
Samedi 4 juin	Chrono / Adresse	Les Pennes-Mirabeau	Vélo Club Saint Antoine la Gavotte
Samedi 11 juin	Route	La Ciotat	Vélo Sport Ciotaden

### 3. CLASSEMENTS

Le classement du Trophée Régional des Bouches du Rhône se fera par catégorie séparée même si l'organisateur peut faire courir les catégories ensembles.

Le classement actualisé sera envoyé après chaque épreuve à l'ensemble des clubs.

Barème des points pour chaque épreuve :

30 points puis 25, 21, 18, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2. Les coureurs classés à partir de la 20ème place auront 1 point.

**La participation à la finale du Challenge est obligatoire afin d'être classé au classement général final :**

## Route La Ciotat le samedi 11 juin 2022

Sur chaque course seront récompensés les 3 premiers de chaque catégories (garçons et filles).

### 4. REGLEMENTATIONS EPREUVES

- **Développement**

	Route	Vitesse	Cyclo-Cross	Adresse	Piste
Pré-Licenciés	5.60m	5.60m	Libre	5.60m	5.60m
Poussins	5.60m	5.60m	Libre	5.60m	5.60m
Pupilles	5.60m	5.60m	Libre	5.60m	5.60m
Benjamins	6.40m	6.40m	Libre	6.40m	6.40m

- **Equipement vestimentaire – sécurité**

Le port du casque homologué et des gants est obligatoire.

- **Epreuve sur Route**

Distances maximales :

- Pré-Licenciés : 1 Km
- Poussins : 5 Km
- Pupilles : 10 Km
- Benjamins : 15 Km

Les autres points du règlement restent identiques au règlement FFC Ecole de Cyclisme.

Toutes réclamations doivent être faites auprès de Yohann Szymczak et Guillaume Gonzalez par un dirigeant de club

### 5. REMISE DES PRIX

A l'issue de la manche finale à La Ciotat seront décerner les maillots distinctifs de Champion et Championne départemental.

1 maillot distinctif de vainqueur sera attribué aux coureurs suivants :

Pré-Licenciés : 1<sup>er</sup> Garçon et 1<sup>ère</sup> Fille

Poussins 1 : 1<sup>er</sup> Garçon et 1<sup>ère</sup> Fille

Poussins 2 : 1<sup>er</sup> Garçon et 1<sup>ère</sup> Fille

Pupilles 1 : 1<sup>er</sup> Garçon et 1<sup>ère</sup> Fille

Pupilles 2 : 1<sup>er</sup> Garçon et 1<sup>ère</sup> Fille

Benjamins 1 : 1<sup>er</sup> Garçon et 1<sup>ère</sup> Fille

Yohann SZYMCZAK